



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



A VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale Elective du District Artois se tiendra le **JEUDI 11 JUIN 2020 à 18 heures 30** dans un lieu qui reste à déterminer.

Dès maintenant, réservez cette date !
Cordialement à tous.

Le Président
Jean-Louis GAMELIN



VENTE DE TABLETTES

Le district dispose d'un certain nombre de tablettes identiques à celles distribuées lors de l'Assemblée Générale de SAINT POL aux clubs présents.

Ces tablettes sont en vente **au prix coûtant (85€)** dans la limite du stock disponible pour les clubs du district (maximum 2 par club). Règlement par virement sur le compte du District Artois.

Les demandes sont à adresser au district par mail à partir de l'adresse officielle du club.

Le Président du District
Jean Louis GAMELIN.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

↯ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

↯ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le SAMEDI 15 FEVRIER 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 9 FEVRIER 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ **Le SAMEDI 22 FEVRIER 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 16 FEVRIER 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ **Le SAMEDI 29 FEVRIER 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 23 FEVRIER 2020**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.**



RELEVE des SANCTIONS de la COMMISSION de DISCIPLINE

Du 8 FEVRIER 2020

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 3

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 1

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 6 dont 3 pour propos grossiers à arbitre

Nombre de suspendus pour 12 matchs : 1 – Propos grossiers à arbitre et à adversaire + coups à adversaire

2 dossiers en instruction : 1 pour bagarre générale après match et 1 pour bousculade sur arbitre.

**Le Président du District
Jean Louis GAMELIN.**

**Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.**



COMMISSION COORDINATION DES FINALES DE COUPES

ORGANISATION DES TIRAGES AU SORT DES ¼ ET ½ FINALES DES COUPES HERBE ET FUTSAL

› Les clubs intéressés par l'organisation du tirage au sort des ¼ et ½ Finales des coupes du District Artois peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur le Président du District pour le **6 MARS 2020**.

Le club doit disposer d'une salle pouvant recevoir 250 personnes.

› Ce tirage se déroulera courant **Avril 2020**.

ORGANISATION DES FINALES DE COUPES HERBE ET FUTSAL

› Les clubs intéressés par l'organisation d'une finale peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur Le Président du District pour le **31 MARS 2020**.

› Les finales se dérouleront courant **Mai / Juin 2020**.

› Les clubs retenus pour l'organisation de ces manifestations doivent disposer :

⌘ De l'aire de jeu herbe en niveau 5 minimum pour les Finales Seniors Artois et Plateau et de niveau 6 minimum pour les autres Finales.

⌘ D'une salle niveau 4 Futsal minimum (avec gradins) pour les Finales Seniors Artois et Verdure.

Le Président de la Commission
Gérard DEBONNE.



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION DU 10 FEVRIER 2020

Présidence : Evelyne BAUDUIN –

Présents : Michel BENEZIT – Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jean Pierre JANNOT – Jacques PENNINCK -

DATE D'APPLICATION le 11 FEVRIER 2020

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

CHAMPIONNAT

Journées des 18 et 19 janvier 2020

SENIORS D3 – POULE B

21645197 – AS FREVENT / SC ST NICOLAS 2

Réserve de FREVENT AS pour le motif suivant : sur l'ensemble des joueurs de ST NICOLAS ayant participé à la rencontre en équipe supérieure

Réserve appuyée, confirmée.

Recevable mais mal formulée, ne pouvant être prise en considération

Toutefois après contrôle, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par ST NICOLAS

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 5

Droits conservés.

SENIORS D4 – POULE D

21646616 – JS ECOURT 2/ FC CAMBLAIN 2

Réserve de CAMBLAIN CHATELAIN sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club ECOURT ST QUENTIN pour le motif suivant : des joueurs du club de ECOURT ST QUENTIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par ECOURT ST QUENTIN

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 1

Droits conservés.

SENIORS FEMININES D1

21956341 – FC MERICOURT / FCF HENIN 2

Match arrêté à la 69^{ème} de jeu sur le score de 0 – 7 en faveur d'HENIN, suite à insuffisance de joueuses de MERICOURT suite à blessure.

La commission,

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de MERICOURT sur le score de 0 - 7.

Amende de 11 € à MERICOURT

Journées des 25 et 26 janvier 2020

SENIORS D7 – POULE C

21846526 – RC LOCON 2/ FC LA ROUPIE 3

Réserve de LOCON sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club LA ROUPIE, pour le motif suivant : des joueurs du club LA ROUPIE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable

La commission

Après contrôle de la feuille de match SENIORS D7 – Poule B LA ROUPIE 2/BURBURE 3 du 24 novembre 2019, constate que 5 joueurs y figurent et ont participé

Donne match perdu par pénalité à LA ROUPIE 3, sur le score de 3 – 0

Droits remboursés

Amende de 80 € à LA ROUPIE

21846556 – AS LYSSOIS 2/ RC VAUDRICOURT 2

Match non joué : arrêté municipal transmis le vendredi à 16h43 : hors délai

Après lecture du rapport de l'arbitre qui nous indique que l'arrêté municipal était visible dans un panneau d'affichage, avec présence d'une pancarte à l'entrée du terrain « terrain interdit » L'arrêté lui a été notifié par le responsable du club de LYSSOIS.

Les deux équipes étaient présentes sur place. Les conditions climatiques permettaient de jouer le match en toute sécurité. Le terrain était praticable avec certaines zones en mauvais état notamment au niveau des buts mais n'empêchant pas la rencontre.

La commission,

Considérant que l'arrêté municipal n'a pas été transmis dans les délais et formes prévues aux Règlements Généraux,

Considérant le rapport de l'arbitre qui précise que le terrain était praticable, fait application de l'article 101 Bis des Règlements Généraux du District Artois et donne match perdu par pénalité à LYSSOIS AS. Score 0 – 3

0 point à LYSSOIS

3 points à VAUDRICOURT 2

U18 D3 – POULE B

22049160 – US NOEUX 2/ AS VIOLAINES

Réserve de VIOLAINES pour le motif suivant : sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club NOEUX. Motif certains auraient participé avec l'équipe supérieure au match Liévin/Noeux du 19/10/2019 ou au match St Pol/Noeux du 25/01/20

Réserve confirmée, appuyée

Recevable sur la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par NOEUX

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 - 3

Droits conservés.

COUPES SENIORS

Journées des 25 et 26 janvier 2020

COUPE MALLEZ

22220733 – FC LA COUTURE 2/ ES LABEUVRIERE 2

Réserve de LABEUVRIERE sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club LA COUTURE pour le motif suivant : des joueurs du club de LA COUTURE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par LA COUTURE

Résultat acquis sur le terrain. Score 5 - 0

Droits conservés.

LA COUTURE 2 qualifié

LABEUVRIERE éliminé

COUPE LETEVE

22220730 – SCF ACHICOURT / FC TILLOY 2

Match non joué : arrêté municipal transmis le vendredi à 15h42 : hors délai

Après lecture du rapport de l'arbitre qui nous indique qu'à son arrivée au stade, sur la porte du stade il y avait un arrêté municipal

Qu'après contrôle du terrain, il a constaté que celui-ci était praticable.

La commission,

Considérant que l'arrêté municipal n'a pas été transmis dans les délais et formes prévues aux Règlements Généraux,

Considérant le rapport de l'arbitre, fait application de l'article 101 Bis des Règlements Généraux du District Artois et donne match perdu par pénalité à ACHICOURT SCF. Score 0 – 3

TILLOY 2 qualifié

ACHICOURT éliminé

COUPE DEMANDRILLE

22220709 – CS LIEVIN DIANA 2 / AOSC SALLAUMINES

Réserve de SALLAUMINES sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club LIEVIN DIANA pour le motif suivant : des joueurs du club de LIEVIN DIANA sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée

Recevable dans la forme

Sur le fond, la commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par LIEVIN DIANA

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 0

Droits conservés.

LIEVIN DIANA qualifié

SALLAUMINES éliminé

Journée du 2 février 2020

COUPE DEMANDRILLE

22220715 – AS AUCHY / AFC LIBERCOURT

La Commission,

Considérant le joueur CULIER JORDAN N° de licence 2543376060 suspendu pour 1 match ferme à compter du 03/12/2019 était suspendu le jour de la rencontre, (Avertissements du 08/09/2019 22/09/2019 et 24/11/2019).

Dit que le joueur CULIER JORDAN ne pouvait participer à la rencontre citée en rubrique, voir modalité de purge des suspensions.

Donne match perdu par pénalité à Auchy pour en reporter le bénéfice à Libercourt sur le score Auchy – Libercourt 0 - 3.

Inflige au joueur, CULIER JORDAN N° de licence 2543376060 d'Auchy, en application de l'article 186 des Règlements Généraux du District Artois, 1 match de suspension ferme à compter du lundi 24 février 2020 à 00h00.

Amende de 80 euros à Auchy.

La Commission,

Considérant le joueur DERETZ CHRISTOPHER N° de licence 2543376060 suspendu pour 1 match ferme à compter du 03/12/2019 était suspendu le jour de la rencontre, (Avertissements du 22/09/2019 ,06/10/2019 et 24/11/2019).

Dit que le joueur DERETZ CHRISTOPHER N° de licence 2543376060 ne pouvait participer à la rencontre citée en rubrique, voir modalité de purge des suspensions.

Donne match perdu par pénalité à Auchy pour en reporter le bénéfice à Libercourt sur le score Auchy – Libercourt 0 - 3.

Inflige au joueur, DERETZ CHRISTOPHER N° de licence 2543376060 d'Auchy, en application de l'article 186 des Règlements Généraux du District Artois, 1 match de suspension ferme à compter du lundi 24 février 2020 à 00h00.

Amende de 80 euros à Auchy.

LIBERCOURT AFC qualifié

AUCHY AS éliminé

COUPE PLATEAU

22220686 – O. LIEVIN 2 / UC DIVION du 26 janvier 2020

Réclamations de Divion sur la présence de M. Marguet Hervé derrière le banc de touche et dans les vestiaires de son équipe et sur la feuille de match non remplie et non signée avant le début du match.

Réclamations confirmées, appuyées.

Réclamations ne pouvant être prises en considération

En effet,

La commission

Déclare les réclamations non recevables, une réclamation ne peut concerner que la participation ou la qualification des joueurs.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 1

O. LIEVIN qualifié

DIVION éliminé

Droits conservés

Journées du 18 janvier 2020

COUPE LEBAS U18

Rencontre US MONCHY au BOIS – Les COLLINES/NEUVILLE

A la lecture du rapport de l'arbitre et suivant sa décision, match non joué suite au terrain impraticable.

La commission

Donne match à jouer à une date à fixer par la commission des coupes jeunes.

Journées des 1 et 2 février 2020

COUPE LEBAS U18

Rencontre FC AUCHEL – US CARVIN RUCH

A la lecture du rapport de l'arbitre et suivant sa décision, match non joué suite au terrain impraticable.

La commission

Donne match à jouer à une date à fixer par la commission des coupes jeunes.

COUPE ARTOIS U15

Rencontre FC AUCHEL – HINGES/LOCON

A la lecture du rapport de l'arbitre et suivant sa décision, match non joué suite au terrain impraticable.

La commission

Donne match à jouer à une date à fixer par la commission des coupes jeunes.

COUPE POUILLY U15

Rencontre O. LIEVIN 2 – SC ARTESIEN

Absence de l'équipe du SC ARTESIEN à l'heure du coup d'envoi

Forfait du SC ARTESIEN. Amende de 15 €

O LIEVIN 2 bat SC ARTESIEN par forfait. Score 5 – 0

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Evelyne BAUDUIN.

Le secrétaire
Jacques PENNINCK.



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 31 JANVIER 2020

Présidence : Evelyne BAUDUIN

Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINCK

RESERVES NON CONFIRMÉES NON APPUYÉES et FORFAITS

CHAMPIONNAT et COUPES

Journées des 11 et 12 janvier 2020

VETERANS à 7 POULE I

Rencontre CS DIANA LIEVIN / FCH LENS

Absence de l'équipe de LENS FCH à l'heure du coup d'envoi

DIANA LIEVIN bat LENS par forfait. Score 5 – 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à FCH LENS

Match Retour à DIANA LIEVIN.

FEMININES à 7 POULE B

Rencontre US SAINT POL / AJ RUITZ

Absence de l'équipe de RUITZ à l'heure du coup d'envoi

SAINT POL bat RUITZ par forfait. Score 5 – 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à AJ RUITZ.

Journées des 18 et 19 janvier 2020

SENIORS D4 POULE D

Rencontre JS ECOURT / FC CAMBLAIN

Réserves de ECOURT non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à ECOURT. Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 1.

SENIORS D6 POULE E

Rencontre ASC CAMBLAIN / AJ RUITZ

Absence de l'équipe de ASC CAMBLAIN à l'heure du coup d'envoi

AJ RUITZ bat ASC CAMBLAIN par forfait. Score 5 – 0

Amende de 25 € (1^{er} forfait) à ASC CAMBLAIN.

U18 D4 POULE C

Rencontre AFC LIBERCOURT / SC ARTESIEN

Absence de l'équipe de SC ARTESIEN à l'heure du coup d'envoi

LIBERCOURT bat ARTESIEN par forfait. Score 5 – 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à ARTESIEN

Match Retour à LIBERCOURT.

U16 FEMININES A 8

Rencontre US ROUVROY / AJ ARTOIS

Absence de l'équipe de AJ ARTOIS à l'heure du coup d'envoi

ROUVROY bat AJ ARTOIS par forfait. Score 5 – 0

Amende de 10 € (1^{er} forfait) à AJ ARTOIS

Match Retour à ROUVROY.

SENIORS COUPE LETEVE

Rencontre OF ARRAS / US MONCHY AU BOIS

Réserves d'OF ARRAS non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à OF ARRAS. Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 0.

SENIORS COUPE CICA

Rencontre FC CALONNE / FC HERSIN

Absence de l'équipe de HERSIN à l'heure du coup d'envoi

FC CALONNE bat HERSIN par forfait. Score 5 – 0

Amende de 25 € à HERSIN.

Journées des 25 et 26 janvier 2020

SENIORS COUPE CICA

Rencontre JF GUARBECQUE / ES BOIS BERNARD

Absence de l'équipe de BOIS BERNARD à l'heure du coup d'envoi

GUARBECQUE bat BOIS BERNARD par forfait. Score 5 – 0

Amende de 25 € à BOIS BERNARD.

Rencontre SC FOUQUIERES / ES VENDIN

Absence de l'équipe de FOUQUIERES à l'heure du coup d'envoi

ES VENDIN bat FOUQUIERES par forfait. Score 5 – 0

Amende de 25 € à FOUQUIERES.

VETERANS à 7 POULE I

Rencontre ES SAINT LAURENT FEUCHY / FCH LENS

Absence de l'équipe de LENS FCH à l'heure du coup d'envoi

SAINT LAURENT bat LENS par forfait. Score 5 – 0

Amende de 30 € (2^{ème} forfait) à FCH LENS

Match Retour à SAINT LAURENT FEUCHY.

U18 FEMININES A 7

Rencontre FCF ARRAS / USFF CANCHE

Absence de l'équipe de ARRAS à l'heure du coup d'envoi

USFF CANCHE bat FCF ARRAS par forfait. Score 5 – 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à FCF ARRAS.

U18 D4 POULE B

Rencontre USO DROCOURT / US NOYELLES SOUS LENS

Absence de l'équipe de DROCOURT à l'heure du coup d'envoi

NOYELLES bat DROCOURT par forfait. Score 5 – 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à DROCOURT.

U16 D1

Rencontre ASSB OIGNIES / US BILLY BERCLAU

Absence de l'équipe de BILLY BERCLAU à l'heure du coup d'envoi

OIGNIES bat BILLY BERCLAU par forfait. Score 5 – 0

Amende de 30 € (2^{ème} forfait) à BILLY BERCLAU.

Match Retour à OIGNIES.

U15 D4A

Rencontre HINGES LOCON / I. NORRENT ESTREE

Réserves de NORRENT non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à NORRENT FONTES. Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 2.

FUTSAL D3

Rencontre AFC NOEUX / FESTUBERT MELTING

Réserves de FESTUBERT non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à FESTUBERT MELTING. Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 6.

Rencontre AG GRENAY / PONT A VENDIN FUTSAL

Réserves de PONT A VENDIN non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à PONT A VENDIN FUTSAL. Résultat acquis sur le terrain. Score 9 – 6.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire de la Commission
Jacques PENNINCK.



COMMISSION FEMININE

REUNION DU 1^{ER} FEVRIER 2020

Présents : Evelyne BAUDUIN - Stéphane BROGNIART - Gaëtan CHARTON - Micheline GOLAWSKI - Pierre MONTAGNE - Mickael VANDERKELEN - François VANOISE - Cathy WIPLIE –

Excusés : Delphine BRESA - Camillo DI RENZO - Evelyne GOLAWSKI - Corentin LALOUX –

1/ CHAMPIONNAT

D1F

Groupe réduit à 8 équipes – tous les matchs en retard ont été fixés.

SENIORS A 7

3 Groupes de 10 – grosses difficultés pour remettre les rencontres.

Le championnat sera arrêté au **1^{er} Mars** quel que soit le nombre de matchs joués par les équipes, pour permettre l'établissement de la deuxième phase.

Pour la saison prochaine le championnat s'effectuera en 3 phases :

- > Du 15 septembre au 15 novembre : phase de brassage sur herbe par plateaux de 3 à 4 équipes + 2 tours de coupe
- > Du 15 novembre au 15 février : challenge futsal
- > Du 15 février à juin : 3^{ème} phase sur herbe, par niveau

U18F à 7

RAS

U13F à 8

La première phase sera arrêtée au **23 février**. La deuxième phase commencera le **8 mars**.

U11 à 5

6 plateaux sur 4 secteurs ont été réalisés à ce jour avec la participation d'une vingtaine d'équipes

U6/U9F à 5

Organisés par secteurs. 7 plateaux réalisés à ce jour avec la participation d'une quinzaine d'équipes

2/ CHALLENGE HIVERNAL FUTSAL SENIORS : 14 équipes engagées pour cette saison

3/ JOURNEES EVENEMENTIELLES

8 février : Rassemblement FEMIFIVE pour les U11F et U13F

16 février : Plateau Futsal U18F à **BIACHE-ST-VAAST**

1^{er} mars : 3^{ème} tour Festival U13F Pitch à **LIEVIN**

4 avril : Finale Départementale Festival U13F Pitch à **BULLY-LES-MINES**

5 avril : Pâques des féminines

21 mai : JND U9 à **AVION**

13 juin : JND U7 à **OIGNIES**

juin : Artois en Fête

4/ DETECTIONS – SELECTIONS

U13F

> 3^{ème} tour (préparation) le **mercredi 20 mai**

> Interdistricts le **10 juin**

U14F

> T1 : le **lundi 16 mars à 18 heures** (lieu à fixer)

> T2 : le **lundi 30 mars à 18 heures** (lieu à fixer)

> Match de préparation le **8 avril** contre une équipe U15F

> Interdistricts le **15 avril**

> Encadrement : **Antoine VANNIEUWENHUYSE** et **Corentin LALOUX**

U12F

> T2 le **2 février** à **ROUVROY**. Objectif sélectionner 12 joueuses (10 + 2 GB) pour les centres de perfectionnement et orientation vers les sections

U11F :

> T1 : les **12 et 16 et 23 février** à **LA COUTURE, BIACHE ST VAAST et ROUVROY**

> T2 : **8 mars** (lieu à fixer)

5/ STAGE DEPARTEMENTAL U13F

> du **26 au 28 février**

> Encadrement **Anaïs VAN DEUREN, Abdel LEGRINI, Evelyne BAUDUIN et Makhloufi REBATTACHI**

6/ CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U11F ET U12F

U12F : Dates retenues : **15 mars, 5 avril, 26 avril, 17 mai et 7 juin** – les lieux restent à fixer

U11F : Dates retenues : **5 avril, 26 avril, 17 mai et 7 juin** – les lieux restent à fixer

7/ SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Elle se déroulera **du 9 au 16 Mai**

8/ INFORMATIONS

Tournoi de France

DATES	CALAIS	VALENCIENNES
Mercredi 4 Mars	France/Canada à 17 heures	Pays Bas/Brésil à 19 heures
Samedi 7 mars	Canada/Pays Bas à 19 heures	France/Brésil à 21 heures
Mardi 10 mars	Brésil/Canada à 19 heures	France/Pays Bas à 21 heures

9/ Clôture et pot de l'amitié

La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN.



COMMISSION DES CALENDRIERS FEMININS

→ Contrairement à la parution du 4 février, **OLYMPIQUE LIEVIN** en **U13 FEMININES – GROUPE A** – n'est pas FORFAIT GENERAL.

Amende 30 euros à annuler.

→ Les matchs suivants sont remis à une date ultérieure :

FEMININES A 7 – GROUPE A :

UC Divion / RC Vaudricourt

FEMININES A 7 – GROUPE B :

AS barlin / FC Bouvigny

FC Hersin / AJ Ruitz

U13 FEMININES – GROUPE A:

FC Lillers / US Vermelles

Olympique Liévin / FC Dainville

Olympique Liévin / US Vermelles

→ Les matchs de **Coupe Seniors à 7** non joués le 9 février, sont remis au **dimanche 16 février**.

La Présidente de la Commission

Evelyne BAUDUIN.



COUPES U18 ET U15

REUNION DU MERCREDI 5 FEVRIER 2020

Présents : Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Jean Bernard LEDUC– Marc TINCHON –

Excusés: Raymond BRICE – Nicolas OBAL – Pascal WATEL

Homologation des rencontres des 18 - 25 – 26 janvier - 1er et 2 février 2020

Les litiges ont été examinés ou en cours d'examen par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2ème tour)

1 rencontre reprogrammée - 1 rencontre homologuée.

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (3ème tour)

14 rencontres programmées - 10 rencontres homologuées - 3 rencontres reportées - 1 en instruction DISCIPLINE.

Coupe Philippe LEBAS (2ème tour)

14 rencontres programmées - 8 rencontres homologuées - 6 rencontres reportées - 7 qualifiés en **Coupe ARTOIS** (AAE AIX – ES ANGRES – ES ANZIN – AFCLL BETHUNE – FC LILLERS – AS LYSSOIS – AS VIOLAINES).

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (3ème tour)

13 rencontres programmées - 8 rencontres homologuées - 5 rencontres reportées.

Coupe Gaston POUILLY (1er tour)

1 rencontre reprogrammée - 1 rencontre reportée.

Coupe Gaston POUILLY (2ème tour)

14 rencontres programmées - 9 rencontres homologuées dont 1 forfait - 5 rencontres reportées - 1 exempt: UAS HARNES - 6 qualifiés en Coupe ARTOIS (HINGES/LOCON – ESD ISBERGUES – AS MAROEUIL/HABARCQ – AS NOYELLES les VERMELLES – US PAS en ARTOIS – FC TILLOY).

Elaboration des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres (*sauf si mention REPORT**) se dérouleront le week-end des **15 et 16 février 2020** sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

*Les dates de REPORT sont données à titre indicatif, et, seront confirmées après les résultats des **15 et 16 février 2020**.

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (3ème tour): 3 rencontres reprogrammées

AS BONNIERES/BOUBERS – FC AUCHEL

OLYMPIQUE HENIN – ESD ISBERGUES

AS LYSSOIS – FC MONTIGNY

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (4ème tour): Reste 17 qualifiés - 6 rencontres programmées

US BILLY BERCLAU – FC LILLERS

US Chts AVION – AS BAPAUME/BERTINCOURT/VAULX

Les 4 rencontres suivantes sont reportées au **1 ou 11 avril 2020**:

US SAINT POL – AS BONNIERES/BOUBERS **ou** FC AUCHEL

AS LYSSOIS – ES HAINES **ou** ES HAINES – FC MONTIGNY

OLYMPIQUE HENIN **ou** ESD ISBERGUES – AS LOISON

AFCLL BETHUNE – CS HABARCQ → Dossier en instruction (*DISCIPLINE*)

Exempts : ES ANZIN et I. NORRENT FONTES

Coupe Philippe LEBAS (2ème tour): 6 rencontres reprogrammées

US MONCHY au BOIS – Les COLLINES/NEUVILLE

FC DAINVILLE – AS NEUVIREUIL

AS FREVENT – US MONDICOURT

OS ANNEQUIN – US NOYELLES/LENS

US SAINT POL (b) – AUBIGNY/SAVY

FC AUCHEL – US CARVIN RUCH

Coupe Philippe LEBAS (3ème tour): Reste 27 clubs qualifiés - 5 rencontres programmées

FC CALONNE 6 – AAE AIX

US NOEUX (b) – AS VENDIN

USSM LOOS (b) – FC AVION République

ES LAVENTIE – AS VIOLAINES

STADE HENIN – ES ANGRES

1 exempt : ES VAL SENSEE VIS

4 qualifiés en Coupe ARTOIS (ES ANZIN – AFCLL BETHUNE – FC LILLERS – AS LYSSOIS).

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (3ème tour) : 5 rencontres reprogrammées

AS MAROEUIL/HABARCQ – US ANNEZIN

JS ECOURT – US PAS en ARTOIS

AS NOYELLES les VERMELLES – SCPP WINGLES

AJ ARTOIS – AS BEAURAINS

FC AUCHEL – HINGES/LOCON

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (4ème tour) : Reste 18 clubs - 5 rencontres programmées

ES BULLY – AS COURRIERES

CAR. BILLY MONTIGNY – OLYMPIQUE LIEVIN

Les 3 rencontres suivantes sont reportées au **1er ou 12 avril 2020**:

JS ECOURT ou US PAS en ARTOIS – US SAINT POL

USSM LOOS – FC AUCHEL ou HINGES/LOCON

AS PTT ARRAS – AS NOYELLES les VERMELLES ou SCPP WINGLES

Exempts : AJ ARTOIS ou AS BEAURAINS – ESD ISBERGUES – MAROEUIL/HABARCQ **ou** US ANNEZIN

Coupe Gaston POUILLY (1er tour) : 1 rencontre reprogrammée

FCF ARRAS – JS ACHIET le PETIT

Coupe Gaston POUILLY (2ème tour) : 5 rencontres reprogrammées

FC DAINVILLE – US GONNEHEM

ES LAVENTIE – AAE EVIN

AUBIGNY/SAVY – US BOUBERS/AVESNES

JF GUARBECQUE – AS SAILLY LABOURSE

CS PERNES – AS LYSSOIS

Coupe Gaston POUILLY (2ème tour) : Reste 28 clubs qualifiés - 5 rencontres programmées

SC SAINT NICOLAS – FC TILLOY

AG GRENAY – USO MEURCHIN

OLYMPIQUE LIEVIN (b) – I. NORRENT FONTES

FC MERICOURT – ES SAINT LAURENT (b)

UAS HARNES – OC COJEUL

Exempt: UC DIVION

5 qualifiés en Coupe ARTOIS (HINGES/LOCON –ESD ISBERGUES – MAROEUIL/HABARCQ – AS NOYELLES les VERMELLES – US PAS en ARTOIS U.S.).

U15 à 8 Coupe ARTOIS (1er tour) : 3 rencontres programmées :

AFC LIBERCOURT – OLYMPIQUE LIEVIN (c)

AS LOISON (b) – ASSB OIGNIES (b)

FCH LENS – ES HAILLICOURT

Coupe ARTOIS (2ème tour) :

Toutes les rencontres se dérouleront le **Dimanche 1er mars 2020** sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

16 rencontres programmées

E. VERQUIN – AS BREBIERES

AFCLL BETHUNE – US HESDIGNEUL

Esp. CALONNE LIEVIN – AS NEUVIREUIL

US BEUVRY (b) – RC LABOURSE/VERQUIGNEUL

ES VENDIN le VIEIL – US LESTREM

ES SAINT LAURENT (c) – FC CARVIN DYNAMO
FC LA COUTURE – FC AUCHEL (b)
Us ARLEUX/BAILLEUL – USO DROCOURT
JF MAZINGARBE – DR LAMBRES
CSAL SOUCHEZ – FC CALONNE
OS AIRE (b) – RC SAINS
SC FOUQUIERES – AS PONT à VENDIN
ES LABEUVRIERE (b) – US NOEUX (b)
US Chts AVION – FC CAMBLAIN
FCH LENS ou ES HAILLICOURT – AFC LIBERCOURT ou OLYMPIQUE LIEVIN (c)
AS LOISON (b) ou ASSB OIGNIES (b) – ES VAL SENSEE VIS

Calendrier des prochaines journées de coupes :

15 et 16 février 2020 :

Coupes **ARTOIS U18** et **ARTOIS U15** (3^{ème} et 4^{ème} tours)
Coupes **LEBAS U18** et **POUILLY U15** (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tours)

Mercredi 1^{er} avril 2020 :

Mise à jour du calendrier des différentes Coupes

11 et 12 avril 2020 (PAQUES) :

Mise à jour du calendrier des différentes Coupes (*Tours d'ajustement*)
Coupe **ARTOIS U15 à 8** (3^{ème} tour)

Rappel : Les 8 qualifiés dans chaque Coupe doivent être connus pour le **15 avril 2020**.

Divers

RAPPELS :

Toute **demande de DEROGATION** doit parvenir au District **AVANT** les tirages au sort du tour suivant. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé sous réserve de l'accord de la Commission en fonction du calendrier.

Marc TINCHON.



COMMISSION DES JEUNES

1/ Composition des groupes U15 à 8 – 2eme phase

U15 à 8 – GROUPE A : 6 clubs

FC CALONNE 6 – FC CAMBLAIN – DR LAMBRES – US LESTREM – US NOEUX (b)– E. VERQUIN

U15 à 8 – GROUPE B : 6 clubs

AS BREBIERES – FC CARVIN DYNAMO – USO DROCOURT – OLYMPIQUE LIEVIN (c) – AS PONT à VENDIN – AS NEUVIREUIL

U15 à 8 – GROUPE C : 6 clubs

ES HAILLICOURT – US HESDIGNEUL – ES LABEUVRIERE (b) – RC LABOURSE/VERQUIGNEUL – FC LA COUTURE – RC SAINS

U15 à 8 – GROUPE D : 6 clubs

US Chts AVION – SC FOUQUIERES S.C. – ASSB OIGNIES (b) – ES SAINT LAURENT (c) – CSAL SOUCHEZ – ES VENDIN

U15 à 8 – GROUPE E : 6 clubs

OS AIRE (b) – FC AUCHEL (b) – AFCLL BETHUNE – US BEUVRY (b) – JF MAZINGARBE – US NOEUX (c) 3 (Féminines) → Engagement accordé, équipe composée EXCLUSIVEMENT de féminines.

U15 à 8 – GROUPE F : 6 clubs

US ARLEUX/BAILLEUL – Esp. CALONNE LIEVIN – FCH LENS – AFC LIBERCOURT – AS LOISON (b) – ES VAL SENSEE VIS.

CALENDRIER

16 Février 2020 : Coupe ARTOIS (1^{er} tour)

1^{er} Mars 2020 : Coupe ARTOIS (2^{ème} tour)

8 Mars 2020 : Journée 1

15 Mars 2020 : Journée 2

22 Mars 2020 : Journée 3

29 Mars 2020 : Journée 4

5 Avril 2020 : Journée 5

2 Avril 2020 : Coupe ARTOIS (3^{ème} tour)

19 Avril 2020 : Matches remis

26 Avril 2020 : Journée 6 (1^{ère} retour)

3 Mai 2020 : Journée 7 (2^{ème} retour)

10 Mai 2020 : Journée 8 (3^{ème} retour)

17 Mai 2020 : Journée 9 (4^{ème} retour)

24 Mai 2020 : Journée 10 (5^{ème} retour)

7 Juin 2020 : Coupe ARTOIS (Finale)

2/ Forfaits généraux :

U18 D2 – GROUPE B : FC MERICOURT

U18D4 – GROUPE B : USO DROCOURT

U16 D1 : US BILLY BERCLAU

3/ Remises partielles

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Samedi 15 Février 2020 à 15 heures

U18 D2 – GROUPE A

AS BARLIN – I. NORRENT FONTES

U18 D3 – GROUPE C

AS BREBIERES – ES ANZIN

U18D4 – GROUPE B

FC CARVIN DYNAMO / AG GREPAY

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Dimanche 16 Février 2020 à 10 heures

U15 D1

CS AVION / US CROISILLES

US SAINT POL – US VERMELLES

U15 D2 – GROUPE B

STADE HENIN – AS PTT ARRAS

Suite à l'accord des clubs pour jouer pendant les vacances scolaires :

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Samedi 22 Février 2020 à 15 heures

U18 D1

FC AUCHEL – OLYMPIQUE HENIN

U18 D4 – GROUPE C

US MONCHY au BOIS – AS BAILLEUL/ARLEUX

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Dimanche 23 Février 2020 à 10 heures

U15 D4 – GROUPE A

CS PERNES – OLYMPIQUE HENIN (b)

Pour la Commission Jeunes

Pascal WATEL.



TOURNOIS ET RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER 2020

15 février

AS COURRIERES

U8/U9

15 février

AS BARLIN

U12/U13

15 février

ES HAISNES

U10/U11

15 février

CAR. BILLY MONTIGNY

U6/U7

<i>16 février</i>	AS COURRIERES	U10/U11
<i>16 février</i>	AC NOYELLES GODAULT	U10F/U11F
<i>16 février</i>	ES LAVENTIE	U10/U11
<i>17 février</i>	AS COURRIERES	<u>U13</u>

Tournois et rassemblements homologués sous réserve du bon déroulement des championnats.